



RAPPORT MORAL 2006 PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2007

Si l'on veut résumer nos activités durant l'année 2006, on peut dire qu'elles ont crû en intensité et en diversité, même si les résultats palpables, aboutis, ne sont pas nombreux : les entreprises d'une certaine ampleur demandent du temps.

Nous avons d'abord poursuivi la mise en œuvre de projets en cours. C'est le cas du programme de recherche sur « La technique de la danse française à la lumière des traités allemands ». En 2006 ont eu lieu neuf premières séances de travail avec les danseurs. Ces séances de travail ont été précédées et suivies, comme prévu, de traduction, révision de la traduction et rédaction de comptes rendus. 30 % de la subvention allouée par le ministère de la culture nous avaient été versés et un peu plus de ces 30 % ont été dépensés. Conformément au protocole, un rapport d'étape a été adressé à la DMDTS en juin et validé en automne. Mais depuis nous attendons le versement de la deuxième tranche de la subvention, qui a mystérieusement disparu des plans des mises en paiement du ministère, au grand étonnement des responsables eux-mêmes. Actuellement, nous poursuivons le programme en avançant les fonds, c'est-à-dire en puisant dans les ressources propres de l'association. Si ces dernières se retrouvent dépensées avant que le reste de la subvention nous soit versé, évidemment nous devons mettre fin à nos recherches.

Quoi qu'il en soit, ce programme consacré aux « Traités allemands » apporte des résultats nouveaux tout à fait considérables. Il y avait une trentaine d'année que certains d'entre nous attendaient que ce travail soit fait. Nul doute que nous n'y trouvions des perspectives nouvelles, un aliment nouveau pour l'interprétation et la création dans le domaine « baroque », ainsi que de nouvelles lumières dans l'évolution qui mène de la « belle danse » à la danse classique.

Nous avons également poursuivi la préparation du numéro de nos *Annales* consacré à *La Prononciation*. Ce numéro n'a finalement été achevé qu'en mai 2007, mais l'année 2006 a été riche en allers retours de fichiers joints et en discussions.

À côté de cela, de nouveaux projets et de nouvelles collaborations ont vu le jour.

Nous avons d'abord commencé un travail éditorial. Il s'agit, rappelons-le, de mettre à la disposition des chercheurs et des artistes, et cela au moindre coût, des documents peu connus ou dont l'accès est difficile ou onéreux. Nous voulons éviter, bien entendu, de faire concurrence aux grandes maisons d'édition de textes en fac-similés : nous entendons diffuser d'autres originaux que ceux que proposent leurs catalogues.

Une première procédure consiste à suggérer aux bibliothèques de mettre en ligne certains ouvrages, quand elles disposent du service adéquat. Ainsi avons-nous obtenu la mise en ligne de l'ouvrage de Léon Bellanger, *Études historiques et philologiques sur la rime française*.

Une procédure plus classique consiste à reproduire l'ouvrage nous-mêmes. Pour cela nous avons créé une collection, la « Bibliothèque de l'Association pour un Centre de Recherche sur les Arts du Spectacle aux XVII^e et XVIII^e siècles ». Ne recevant aucune subvention, nous procédons par souscription. Ainsi avons-nous lancé une souscription pour *L'Art de prononcer*

parfaitement la langue française, de Jean Hindret, seconde édition de *L'Art de bien prononcer la langue française*, infiniment plus riche que la première. Pour cela, grâce aux infatigables bons offices d'Olivier Bettens, nous devons acheter le DVD de l'ouvrage numérisé auprès de la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne. L'ouvrage était proposé en version papier et en version DVD, vendus séparément ou joints. La souscription a été lancée à l'automne et le nombre de souscripteurs a été assez vite suffisant pour que l'édition soit réalisable. Les exemplaires ont été expédiés en mai 2007, en même temps que les *Annales*.

Nous devons rendre hommage aux conditions qui sont consenties par la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne : nous n'avons eu à payer que le DVD sans acquitter aucun droit de reproduction ; la seule condition était que nous déposions auprès de la Bibliothèque deux exemplaires de l'ouvrage. À l'occasion de la publication de notre premier numéro d'*Annales*, nous avons pu observer que les mêmes conditions, approximativement, étaient faites par la Bibliothèque musicale du Musée communal de La Haye. Il est bien évident que nous n'aurions pas pu réaliser cette édition du traité d'Hindret si nous avions dû en passer par les conditions de certaines bibliothèques telles que la BNF, qui imposent des droits de reproduction à la page (l'ouvrage en question en compte un millier) ce qui, même avec la réduction de 80 % consentie aux ouvrages de diffusion restreinte et de recherche, rend absolument impossible toute diffusion de documents peu connus qui n'est pas soutenue par des institutions reconnues et suffisamment subventionnées.

À ce compte-là, nous pouvons envisager d'éditer d'autres ouvrages anciens en nous informant des conditions offertes par les bibliothèques qui les détiennent.

À côté de ce début d'entreprise éditoriale, d'autres projets ont vu le jour, qui concernent la danse.

Nous avons d'abord commencé à réfléchir aux modalités d'un programme de recherche autour du manuscrit d'Augustin Ferrère, manuscrit de 1782, très précieux pour la connaissance de l'évolution de la danse de théâtre au XVIII^e siècle, en particulier pour ce qui est de la pantomime. Sachant le travail accompli par Alan Jones sur ce manuscrit, nous entendons que ce travail soit soutenu, complété, élargi, devienne un travail d'équipe aboutissant à une édition, partielle ou complète, en tout cas progressive, à des essais de restitution, en passant par des séances d'expérimentation et de répétition, le tout donnant matière sans doute à un DVD et à des stages. Pour tout cela, des subventions sont indispensables.

Cette entreprise s'articulerait avantageusement avec un autre programme de recherche sur le *Trattato teorico-prattico di ballo* de Magri, que notre précédente assemblée générale avait décidé de mettre à l'étude, mais que nous avons préféré ne pas lancer tout de suite, de peur de courir trop de lièvres à la fois.

Le programme de recherche sur le manuscrit Ferrère pourrait aussi déboucher sur un spectacle. Mais cela sort de notre domaine de compétences. Pour un spectacle éventuel, à visée commerciale, nous mettrions volontiers à la disposition des artistes les résultats des recherches effectuées : d'après nos statuts, leur diffusion fait partie de notre vocation. Mais nous n'avons pas à entrer financièrement dans la production de spectacles. Nous ne sommes pas une compagnie de danse ni une troupe de théâtre. Au contraire, il faut rappeler ici que nous tenons à être indépendants de toute compagnie, à travailler tour à tour avec les diverses compagnies existantes et, pour garantir le caractère scientifique de nos recherches, à ne dépendre d'aucun impératif commercial. Cela n'empêche pas que des artistes qui participent à nos recherches ne puissent être les mêmes qui, ensuite, produisent un spectacle qui en serait issu, ni que nous ne soyons présents à leurs côtés, à titre de conseil scientifique ; mais il

importe que les attributions financières, organisationnelles et artistiques des uns et des autres restent bien délimitées.

Autre projet concernant la danse, dont la préparation a commencé en 2006 : l'organisation d'un nouvel « Atelier-rencontre et recherche » dans le cadre du *Printemps des Arts*, à Nantes, les 19 et 20 juin 2007. Cet « Atelier-rencontre et recherche », a été consacré à Marie Sallé, à l'occasion du tricentenaire de sa naissance. Nous nous réjouissons de ce que le *Printemps des Arts* et son directeur, Christophe Mangé, aient souhaité que nous figurions dans le programme. Nous devons également les remercier, d'ailleurs, d'avoir bien voulu précédemment nous inviter, en mai 2006, à venir présenter notre association et ses activités sous forme de conférence.

Cet « Atelier-rencontre et recherche » reprenait la formule mise en œuvre pour *Arlequin danseur au tournant du XVIII^e siècle* : une combinaison d'exposés théoriques et d'ateliers d'expérimentation, selon le principe de cette collaboration entre artistes et chercheurs, entre recherche documentaire et mise en pratique, qui est caractéristique de notre démarche. Parmi les divers motifs de satisfaction que nous pouvons retirer de cette réalisation, outre bien entendu sa qualité (qui relève du rapport moral de 2007), il faut citer ceux-ci : d'une part la diversité d'origine des intervenants, leur caractère international, ainsi que le plaisir d'avoir collaboré pour la première fois avec la compagnie « L'Éventail », dans ce souci, évoqué tout à l'heure, de diversité dans le choix de nos partenaires ; d'autre part le fait que toute la réalisation de cet « Atelier-rencontre et recherche », de sa conception à sa mise en œuvre, a été menée dès le début par une petite équipe (à la compétence et à la ténacité de laquelle nous devons rendre hommage) mandatée par le président et le CA : cette ramification, conséquence de la multiplication de nos projets, est une preuve de notre dynamisme, et aussi l'épreuve de notre efficacité.

Pour toutes ces activités, notamment nos publications, nous avons besoin de constituer un conseil scientifique. La question était en suspens depuis la constitution de notre association. La difficulté était de déterminer un mode d'organisation de ce conseil scientifique assez souple et divers pour correspondre à nos multiples domaines de recherche. Depuis la délibération du conseil d'administration de décembre 2006, c'est chose faite.

Voilà donc quel est notre bilan pour 2006 en ce qui concerne nos recherches. Mais notre activité ne consiste pas seulement en programmes de recherche. Elle consiste aussi en contacts avec des individus ou des institutions, ou en manifestations qui permettent de faire connaître notre travail et de trouver de nouveaux soutiens.

Outre, comme nous l'avons dit, notre présence à Nantes lors de l'édition 2006 du *Printemps des Arts*, nous devons mentionner notre participation à la première séance du GRIMAS ressuscité, où nous étions invités par leurs organisateurs, Raphaëlle Legrand et Bertrand Porot. Sous la forme d'une « Carte blanche à l'ACRAS », nous n'avons pas simplement présenté nos activités, mais les intervenants ont présenté leurs travaux en cours, leurs résultats et leurs interrogations, le tout accompagné (autant que faire se pouvait) d'un essai de mise en pratique, de sorte que les auditeurs, aux interventions d'ailleurs nombreuses, saisissaient en quelque sorte la recherche en train de se faire. Nous avons également eu le plaisir de voir présents à cette séance bon nombre d'artistes du monde « baroque », ce qui est essentiel pour nous, qui souhaitons une collaboration suivie, confiante et véritablement à double sens, entre chercheurs, notamment universitaires, et artistes.

Par ailleurs, nous avons déployé une grande activité électronique. C'est ainsi que nous avons eu l'occasion de répondre à un article de Claude Duneton dans *Le Figaro*, article qui critiquait les entreprises de reconstitution de la prononciation du XVII^e siècle. Notre réponse n'a pas été publiée par ledit *Figaro*, mais l'important est que son élaboration a été collective,

a permis de nouer ou de renouer divers liens. Cette affaire, parallèlement à la préparation de nos publications sur la prononciation, a également été une occasion de collaboration à distance avec nos amis du « pôle suisse ».

Bien entendu, la liste électronique tenue par Laura Naudeix continue de participer à notre rayonnement et de rendre service aux artistes et aux organisateurs de manifestations diverses. Nous recevons régulièrement des remerciements. C'est en particulier un lien important avec nos amis étrangers, et il serait à souhaiter qu'ils nous envoient eux-mêmes davantage d'annonces à publier.

En 2006, notre nouvelle adresse électronique spectacles17e18e@gmail.com a reçu peu de courrier (2007 amorce une évolution en ce domaine). Par ailleurs, nous devons encore remercier Olivier Bettens dont le site <http://prononciation.org> reçoit de temps en temps des demandes d'informations, qu'il nous transmet.

Enfin, nous avons poursuivi nos contacts avec les organismes et institutions qui doivent être nos partenaires naturels.

À l'automne 2006 nous avons rencontré au siège du CMBV Hervé Burkel de Tell, administrateur, ainsi que Jean Duron, directeur de l'atelier d'étude et directeur artistique. Nous avons fait le point sur nos orientations respectives, nos projets et les moyens dont nous disposons. Nous nous sommes particulièrement interrogés sur la possibilité de développer un secteur de recherche en danse, comme il en existe pour la musique. Mais nous avons reconnu que dans tous les domaines, tant que ni les uns ni les autres ne recevrons de crédits nouveaux, il était impossible de développer de nouvelles recherches d'envergure et que dans ces conditions la collaboration que nous souhaitons ne pouvait être qu'épisodique.

Pour notre part, nous avons été heureux d'apprendre que pour la production de *Cadmus et Hermione* le CMBV avait le projet d'éditer un ouvrage collectif non pas seulement à destination du public, mais même bien avant la création, afin que les artistes qui participent à la réalisation du spectacle aient à leur disposition des matériaux rassemblés par les chercheurs. Cette démarche, si ce calendrier est effectivement tenu, correspond tout à fait à l'esprit dans lequel nous concevons le rapport entre recherche et mise en pratique.

Par ailleurs, à la faveur de notre programme de recherche sur les « Traités allemands », nos liens se sont resserrés avec le Centre National de la Danse, qui nous accueille en résidence et se chargera de réaliser le DVD auquel nous devons aboutir. Nous nous en réjouissons, bien entendu, et nous avons plaisir à remercier Claire Rousier de la confiance active qu'elle nous manifeste dans la mise en œuvre de ce partenariat. Nul doute que de nouvelles occasions de collaboration ne doivent succéder à celle-ci.

Cela étant, il reste à considérer les projets qui à l'heure actuelle sont en sommeil et les formes nouvelles que pourraient prendre nos projets à venir.

Notre projet d'« Atelier-rencontre et recherche » sur l'*Instruction pour danser* n'a pas été poursuivi, faute de partenaires. De même, notre projet de colloque sur « Débit et prosodie dans la déclamation » n'a toujours pas trouvé de lieu ni d'institution d'accueil.

Pour l'un et pour l'autre, il existe une cause identique : c'est que les sessions de recherche de type universitaire font appel en général à des intervenants qui sont soit des chercheurs institutionnels soit des bénévoles, et qui ne sont au mieux que défrayés. Nos projets, eux, parce qu'ils unissent théorie et pratique, requièrent l'intervention d'artistes qui (si l'on veut que l'entreprise soit sérieuse et suivie) ne vivent pas de l'air du temps et doivent être rémunérés : telle est notre doctrine depuis l'origine de notre existence. Or il est difficile pour les centres de recherche de trouver les crédits à cette fin. Cela nécessite un montage de

subventions multiples. De même, si l'on veut établir un partenariat avec les conservatoires, il faut que ceux-ci (n'ayant pas eux-mêmes vocation à la recherche) intègrent ces sessions de recherche dans leur programme pédagogique, ce qui suppose un dispositif compliqué.

Pour ce qui est du projet d'« Atelier-rencontre et recherche » sur l'*Instruction pour dancier*, deux autres raisons expliquent qu'il soit resté en sommeil, sans que pour autant nous y renoncions. La première est que nous avons à poursuivre d'autres projets, plus immédiatement réalisables. La seconde est que, plus encore que le théâtre ou la musique, la danse est le parent pauvre dans la recherche et l'université, ce qui rend encore plus difficile son insertion dans les programmes de colloques ou de journées d'étude mis en place par les institutions.

Ce caractère atypique de nos projets doit nous amener à rechercher des cadres nouveaux pour les réaliser. C'est pourquoi (sans préjuger des collaborations que nous devons envisager au niveau international, et d'abord européen), nous songeons à déposer des « projets blancs » auprès de l'Agence Nationale pour la Recherche, projets qui supposent que soient noués des partenariats multiples, en particulier avec les centres de recherche dépendant des universités. L'un de ces projets devrait porter sur la déclamation. Il pourrait intégrer, dans un ensemble plus vaste dont le dispositif complet reste à concevoir, ce que nous avons esquissé jusque là : un travail de recensement systématique des témoignages sur les faits de prononciation, une recherche sur la prosodie (incluant sans doute le projet de colloque jusqu'ici en suspens), une recherche sur l'expressivité dans le récitatif de Lully et de ses successeurs ainsi que dans la déclamation parlée, le tout incluant l'expérimentation pratique ; les résultats, saisis, organisés et diffusés grâce à l'outil informatique, étant mis à la disposition des artistes et des producteurs de spectacles. Le second projet, élargissant les travaux effectués et à venir sur les « Traités allemands » et sur Magri, devrait aboutir à un « Traité des traités », une compilation des traités de danse française des XVII^e et XVIII^e siècles publiés en France et à l'étranger (dont le corpus reste à déterminer), comprenant une édition de chacun d'eux, traduite en français et commentée, avec un système de renvois de l'un à l'autre ainsi que des synthèses comparatives.

Quel que soit l'accueil que l'Agence Nationale pour la Recherche réservera à ces deux projets, nous avons de toute façon tout intérêt à les élaborer : ils constitueront pour nous un plan de travail pour les années à venir et une réserve de projets partiels que nous pourrions proposer à des partenaires éventuels.

Enfin, il est une tâche de réflexion que nous n'avons pas entamée véritablement, et que pourtant on ne saurait esquiver : c'est le rôle d'une entreprise de restitution comme la nôtre dans la remise à la scène des œuvres qui nous intéressent, le rapport entre une démarche de type archéologique et la création artistique. Les débats autour de la prononciation du français, les pratiques « baroques », plus ou moins vulgarisées qui se répandent sur le marché du spectacle, nous obligeront tôt ou tard à nous demander clairement ce qu'il faut entendre par une représentation « authentique », « comme à l'époque » ou « dans l'esprit de l'époque » ou « dans le style de l'époque », ce qu'il est souhaitable, ce qu'il est possible d'offrir au public et de quelle façon il faudrait le lui présenter pour être honnête intellectuellement. Une rencontre sur ce sujet, étant purement théorique, devrait pouvoir être organisée à moindres frais. Encore faut-il que nous en prenions le temps.

Voilà donc, comme on peut le constater, une année bien occupée, dans la continuité de celles qui ont précédé, et qui semble bien promettre encore un élargissement non seulement de nos activités, mais de notre audience. Plus que jamais nous pouvons nous dire que nous nous sentons obligés de ne pas décevoir les attentes de nos adhérents, amis et partenaires.

Cela d'autant plus que nous sommes désormais investis d'une mission supplémentaire : c'est de nous inscrire dans la continuité de la section française de l'Association Européenne des Historiens de la Danse, laquelle section vient d'être dissoute et, à la fin de l'année 2006, avait manifesté l'intention de nous transmettre ses biens, conformément à ses statuts, comme à une association poursuivant des buts similaires et sous la condition que ces fonds soient mis au service de projets (publications, journées d'études, ateliers de recherche en danse) en accord avec ses buts. Voilà encore un remerciement chaleureux que nous nous devons d'adresser à cette association, dont plusieurs d'entre nous ont été membres, et à sa présidente, Sylvie Jacq-Mioche. Nous sommes évidemment déterminés à montrer que nous méritons la confiance qui nous est ainsi faite par les uns et par les autres et, encouragés par les résultats auxquels nous parvenons, à déployer des efforts en conséquence.